Madame, Monsieur,

C'est toujours un grand plaisir que de mettre ces quelques mots dans ce 33 ème bulletin municipal.

Ce bulletin a une saveur particulière puisqu'il marque le début des vacances d'été.

Un petit point sur les travaux de la commune :

- · L'école est en passe de finition, Les deux classes sont opérationnelles.
- · La rénovation de la salle des fêtes est en cours.
- · L'accès au cimetière se fera dans le courant du deuxième semestre.

Comme vous avez pu le voir, par ailleurs, nous avons préempté la propriété de M et Mme Deltombe. Celle-ci se compose d'un logement, d'une grange et d'un pigeonnier datant du 13ème siècle comme la tour du château le tout sur une superficie de 1998m².

Le Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Ain (CAUE) nous prépare un projet pour y créer un lieu de vie intergénérationnel comprenant des petits logements pour personnes âgées, des logements en location pour de jeunes couples avec enfants, gérés par un établissement de gestion immobilière. Le pigeonnier, quant à lui, permettra de faire un local dédié à la culture. Cette propriété s'appellera « Résidence Lamanne ». Un petit mot sur l'endettement de la commune après l'emprunt pour la rénovation et la mise en accessibilité de l'école et de la salle des fêtes : L'endettement par habitant\* s'élève à 56,24 €. Avec le remboursement du prêt EPF\*\*, en 2018, pour le tènement « Lamanne » il va monter à 80,65 € µ pour redescendre par la suite. Ce qui reste très faible par rapport à des communes semblables (voir schéma ci-dessous).

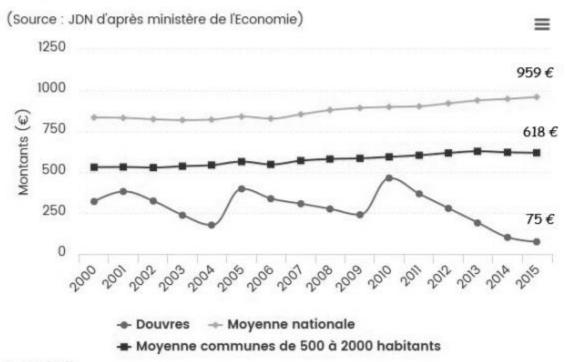
Notre situation financière est saine et nous n'envisageons pas d'augmentation d'impôt dans l'immédiat et ceci depuis 1996. Il faudra néanmoins voir ce que l'Etat va faire de sa proposition que « 80% de la population ne paiera plus de taxe d'habitation »... Bien qu'il envisage de nous le rembourser au centime près, cette proposition revient à nous enlever la possibilité de lever l'impôt et donc nos apports financiers seront réduits... Comme nous l'avons décidé au dernier conseil municipal et confirmé au conseil d'école, nous allons maintenir les temps d'activités périscolaires pour la prochaine année scolaire. En parallèle, le comité de pilotage engagera une réflexion sur le maintien ou non de ces activités pour la rentrée de 2018... Nous engagerons, avec vous et la Gendarmerie, l'opportunité de la mise en place du système « Voisins vigilants » pour chacun des quartiers de Douvres. Une réunion publique sera programmée à la rentrée pour vous présenter ce projet. Je compte sur votre présence.

L'été étant là, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer d'excellentes vacances.

A très bientôt.

Christian Limousin

## Dette par habitant de Douvres



© JDN 2017